

Initiatives ministérielles

vaincre, il suffit d'examiner de quelle façon fonctionne la taxe sur les ventes des fabricants, qui est une taxe cachée.

En premier lieu, compte tenu des dispositions du GATT, les biens importés au Canada sont frappés d'une taxe sur le prix FAB, franco à bord, c'est-à-dire le prix de vente du fabricant dans le pays étranger. Les frais d'importation de produits au Canada, de leur embarquement, de leur distribution, de l'assurance, du financement, de l'emballage et de la commercialisation échappent totalement à la taxe de vente fédérale. Pourtant ces produits font concurrence à ceux qui sont fabriqués dans ma ville, Regina. Le fabricant de Regina paie la taxe de vente fédérale sur le prix facturé des marchandises qui quittent son établissement. Le prix facturé comprend les garanties, les frais de financement et de commercialisation, le traitement et aussi, oui, la voiture du vendeur. Le prix comprend jusqu'aux taxes municipales. Pas étonnant que l'étranger soit avantagé. Notre système l'avantage. Cette injustice trouble-t-elle l'opposition? Bien sûr que non.

Ce n'est pas tout. Quand un fabricant canadien de Regina vend ses produits, il doit additionner toutes les taxes de vente qu'il a payées sur son ordinateur, le service téléphonique, les fournitures des salles de toilette, les trombones, les stylos et le carburant, car actuellement rien de cette taxe n'est remboursable. Quand il ne paie pas de taxe sur ses ventes, qu'il exporte ses produits, les taxes de fonctionnement font partie de ses coûts et doivent se refléter dans le prix sur le marché extérieur où il est en concurrence avec un exportateur qui n'a pas cette charge fiscale.

L'opposition admet que la taxe actuelle doit être changée. Elle sait que la taxe actuelle nous coûte quelque 9 milliards par année en production perdue, mais propose-t-elle d'autres mesures valables? Bien sûr que non, monsieur le Président.

Ces dernières années, de nombreux pays, y compris le Canada, ont adopté des réformes structurelles, dont les moindres ne sont pas la *glasnost* et la *perestroïka*, pour offrir des stimulants forts et précis et réduire les obstacles au commerce.

• (2210)

Le gouvernement du Canada a mis en oeuvre un certain nombre de politiques et de réformes structurelles afin d'accroître la production et de hausser le niveau de vie. Toutes ces initiatives reflètent un sérieux engagement à améliorer l'économie. Elles témoignent de notre foi dans le secteur privé. Elles incluent le libre-échange avec notre partenaire commercial le plus important. El-

les incluent les réformes apportées en 1988 à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, réformes qui ont rendu le régime fiscal plus équitable et accru l'incitation à économiser et investir. Nous avons entrepris également de déréglementer les secteurs de l'énergie et des transports.

Cela a libéré ces secteurs essentiels de l'économie d'une réglementation cauchemardesque. L'opposition peut-elle comprendre la nécessité de réduire la réglementation? Bien sûr que non. Notre gouvernement a privatisé 18 sociétés d'État et remplacé l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Le sigle AEIE lui allait bien, car il retentissait comme un cri de douleur dans tout le Canada. Nous avons remplacé cet organisme par Investissement Canada. Nous mettons en oeuvre une nouvelle approche afin d'encourager la recherche et le développement et mettons en place une nouvelle stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre. Toutes ces politiques et tous ces programmes contribuent à rendre le Canada plus compétitif tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le moment est maintenant venu d'entreprendre la prochaine étape importante, c'est-à-dire de consolider les progrès que nous avons accomplis et de rendre notre économie encore plus efficace.

La taxe de vente fédérale actuelle affaiblit notre position concurrentielle et doit absolument être remplacée. Je sais que d'autres orateurs l'ont eux aussi mentionné, mais le Canada est le seul parmi les pays industrialisés à continuer d'appliquer une taxe sur les ventes des fabricants. Aujourd'hui, 19 sur 24 des pays les plus industrialisés, membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, appliquent un système de taxe de vente du genre de celui que nous proposons. C'est aussi simple que ça.

La taxe actuelle est dissimulée dans le prix de tous les produits et services au Canada, même dans le cas des produits exonérés pour la forme, comme la nourriture et les vêtements. L'opposition se préoccupe-t-elle de l'existence d'une telle injustice? Bien sûr que non. La taxe étant perçue à l'égard d'une vaste gamme d'intrants d'entreprise, y compris les carburants, les véhicules, les ordinateurs et le mobilier de bureau, le prix de tous les produits et services utilisant ces intrants incorpore une fraction de la taxe. Le montant de la taxe appliquée aux intrants durant le processus de fabrication finit par passer dans le prix de vente des produits, ce qui constitue une forme de double taxation. L'opposition a-t-elle proposé des solutions à ce problème? Bien sûr que non, rien de